**EDEN Bilan 2014 Déplacements**

**VELO**

Nous écrivions pour l’AG de 2013 que nos ‘’demandes d’études pour des **axes structurants tels que Nancy-Laxou, et l’établissement de continuités sur les voies de Laxou et Villers boulevard Foch, Cattenoz, Emile Zola, n’ont pas avancé’’.** Malgré des réunions intéressantes avec les techniciens y compris sur le terrain, des comptages de fréquentation des stationnements voiture effectués par leurs soins, le suivi de la circulation pendant les travaux d’assainissement rue Anatole France, une vél’irruption en mars 2014 rue Anatole France, nous n’avons pas obtenu de concrétisation de travaux au cours de l’année 2014.

Les principes suivant ont été retenus :

-Création d’un itinéraire cyclable sur les rues de Laxou et de Poincaré/Déroulède + traitement en zone 30 des points les plus difficiles et notamment du secteur commercial situé entre la rue Sainte Anne et le boulevard Emile Zola à Laxou

-Boulevard Cattenoz : suppression des files tourne à gauche et mise en place d’une bande dans le sens montant, avec une possibilité de changement du ‘’stationnement en épi’’ en longitudinal au vu des taux d’occupation des places

-Avenue Foch et rue Emile Zola : passage en zones 30.

Avant les élections municipales, nous avons obtenu l’installation **de nouveaux arceaux de stationnement** sur l’espace public tant pour favoriser le commerce de proximité que pour accéder à des équipements publics. L’offre de stationnement en matière de **parking sécurisé dans les gares** ne fait toujours pas l’objet d’une information et d’une promotion efficaces de la part de la SNCF.

Après les élections municipales de mars 2014, nous avons pu reprendre des contacts avec les **nouveaux élus du Grand Nancy** en juin et novembre 2014 pour faire part de nos revendications :

-Priorité aux aménagements cyclables continus et sécurisés (une base de 10 à 15€ par an est nécessaire pendant un mandat pour obtenir des résultats significatifs et nous n’en sommes qu’à 3€/an/habitant en 2013 avec seulement 17% pour les nouveaux aménagements – budget 2014 réalisé non transmis)

-Généralisation des zones 30, doubles-sens-cyclables, tourne-à-droite aux feux  qui ont prouvé leur efficacité et leur caractère non accidentogène à Nancy sur l’ensemble de l’agglomération

-Adaptation de l’offre de stationnement vélos

Le suivi du **traitement des ‘’points noirs’’** identifiés en 2012 se poursuit avec un stagiaire de la CUGN. Il est chargé également d’une analyse du réseau cyclable avec un **classement qualitatif des voies cyclables**. L’ensemble devrait par ailleurs permettre la réédition du plan des trajets cyclables avec commentaires, le tout avec édition sur smartphone. Eden a contribué à l’établissement de critères d’analyse et à leur déclinaison sur le terrain.

**Fête du vélo :** suite à notre demande, le parcours de 2014 a cette fois-ci été bien urbain et a permis de faire la promotion du vélo en ville. Eden a par ailleurs tenu un stand qui a permis de rencontrer des adhérents et de sensibiliser à nos actions des cyclistes. Nous avons participé le matin à une action de Lorraine Véloroute Voie Verte au départ de Liverdun visant à obtenir la réalisation de travaux d’aménagement d’un tronçon manquant de la boucle de la Moselle.

**Semaine de la mobilité :** Eden a renouvelé l’action de sensibilisation à la circulation en ville pour des agents du Conseil Général.

Les membres du comité vélorutionnaire ont décidé d’occuper l’espace public à compter de décembre 2014 chaque premier samedi du mois et le vendredi soir suivant avec une **masse critique vélo : la ‘’Nancyclette’’**.

 **Formation Fubicy « Le vélo à la conquête des villes européennes. Comment changer de braquet** ?» le 16 octobre à Strasbourg : 3 membres d’Eden y ont participé. Ce fut l’occasion d’entendre des témoignages d’élus locaux, techniciens et militants d’associations d’Alsace, Allemagne, Suisse, Danemark et de conforter nos arguments : la ‘’cyclabilité’’ d’une ville nécessite des aménagements cyclables continus sur les axes importants en cohérence avec le développement de l’offre de transports en commun, le renforcement du stationnement, des zones 30 ou 20 Km/h pour un partage de l’espace public, un code de la rue pour le respect des différents usagers de la voirie entre eux, une politique de communication.

Eden a participé l’an dernier à une enquête du **CEREMA sur la cohabitation vélo-tram** et reçu la synthèse (lien et résumé disponibles sur le site internet d’Eden).

**DEPLACEMENTS :**

Eden s’était investie lors de l’enquête d’utilité publique du **Stanway,** de la ligne 2 de Transport en Commun en Site Propre qui relie Laxou Champ le Bœuf à Laneuveville en passant par la gare SNCF et la place des Vosges. La fréquentation de la ligne est en hausse et le partage de l’espace public réussi avec des couloirs de bus élargis aux vélos. Mais les horaires et les cadences n’étaient pas respectés : 55mn de trajet au lieu de 44 mn. Eden a effectué des mesures à différentes heures de la journée et eu le relais de la presse écrite. Les responsables du Grand Nancy nous ont alors reçu et ont fait évoluer leur système de gestion des feux tricolores pour rendre enfin prioritaire le Stanway hors hyper-centre avec un gain de 3mn par trajet.

**Transports en commun :** la réduction des lignes en fréquence et en amplitude pour cause d’économie budgétaire qui vient d’être annoncée pour juillet 2015 risque fort d’être une ouverture vers la reprise de la voiture. Eden va essayer de travailler avec d’autres associations (Dynamo, association pour une régie autonome et la gratuité des transports en commun, FNAUT) sur des arguments communs pour susciter un débat public.

**Autopartage :** la SCIC Autopi dans laquelle Eden avait pris une part sociale de 500€ a déposé le bilan. L’activité a été reprise, toujours dans le cadre de France Autopartage, par la société Citiz Lorraine avec 4 stations à Nancy et une à Vandoeuvre toujours accessibles 24h/24.

Le 24 novembre **réunion sur le partage de l’espace** **public** lancée par Malika Dati, vice-présidente du Grand Nancy. Les associations présentes représentaient différents types d’usagers de la route: EDEN, Dynamo, l’ASPTT, l’automobile club lorrain (ACL), la prévention routière, le CODEP 54, Lorraine 3V, l’ALAJI, Transdev, VLM, représentant des malvoyants et pratique du tandem. Il s’avère que la démarche a paru intéressante à l’ensemble des participants, l’enjeu étant de dépasser les conflits d’usages pour faire cohabiter les différents utilisateurs de l’espace public. Une prochaine réunion est fixée au 23 février 2015 au cours de laquelle chaque association doit mettre en avant une proposition. Après discussion, nous proposerons la ***mise en place du code de la rue***.

**Le Plan de Déplacement Urbain** du Grand Nancy 2006-2012 est donc terminé. Nous n’avons jamais reçu de compte-rendu officiel du comité de suivi de juin 2013. Suite à de multiples relances écrites et orales, Le Grand Nancy nous a fait savoir que le PDU serait renouvelé concomitamment au nouveau Plan Local Intercommunal, le tout pour 2016. La démarche est cohérente car l’urbanisme doit intégrer les déplacements dans ses programmations. Mais nous nous retrouvons sans aucun espace de dialogue sur les transports en commun pour faire entendre la voix des usagers à un moment où des décisions sont prises sur la réduction de l’offre de transports en commun et où des choix vont être pris sur le renouvellement de la ligne 1 du Tram.

Eden est par ailleurs écartée de la **Commission Consultative des Services Publics Locaux** au profit de l’automobile club lorrain pour débattre des services de transport en commun et de location vélo (vélostanlib et location longue durée). Nous nous associerons donc à Flore 54 qui elle est bien membre de cette commission.

**Alternatiba 13-14 juin 2014, groupe mobilités** : ce mouvement veut montrer au plus grand nombre, par le biais de conférences, d’échanges sous des formes à définir, d’activités ludiques et d’actions artistiques, que des alternatives simples, concrètes existent face au changement climatique, en prévision de l’accueil par la France en décembre 2015 de la conférence mondiale sur le climat.